



## EXPOS SERRES LEZ'ARTS/22<sup>ème</sup> édition

19-20-21 Septembre 2025 - 05700 SERRES Hautes-Alpes

### Appel à projet 2025/Présentation :

**L'association Serres Lez'Arts** a été créée en 2003, elle est née d'un collectif d'artistes désireux de développer l'art et la culture en milieu rural. Cette association organise tout au long de l'année des événements : expositions, cours, stages, défis d'artistes... Elle a également mis en place les Ateliers d'Art Ambulants qui proposent des pratiques artistiques dirigées par des artistes professionnels vers des structures scolaires et des établissements spécialisés : Maison d'arrêt, hôpitaux, centres sociaux.

En 2017 l'association s'est dotée d'un nouveau local >Le CEM\* Collectif Espace Multiculturel sous la forme d'un tiers lieu ouvert à tous: Ateliers/Bureaux partagés/Formations/Résidences d'artistes...

Depuis 2018, l'association propose trois programmes de résidences : « Regards sur le territoire » « Rouvrir le monde » et « Transhumances artistiques » pour trois sentiers d'art: à Serres, Puy Saint André (05) et Savoillans (26)

**Présentation des Expos Serres Lez'Arts à Serres "Petite cité de caractère"**: Chaque année depuis 22 ans nous accueillons dans le village 20 à 25 artistes plasticiens dans une vingtaine de lieux mis à la disposition pour cette manifestation : ateliers, garages, anciennes échoppes du centre historique, espaces privés et publics et lieux extérieurs (jardins, voûtes, escaliers...).

La création, l'implication et la cohérence dans la démarche artistique sont des points importants dans nos choix de sélection des dossiers.

Les expositions sont réparties dans le village et intègrent également le sentier d'art avec 16 œuvres d'artistes in situ réalisées lors des différentes résidences. Ces œuvres sont installées sur le sentier pendant 3 ans minimum et sont réalisées en lien avec le territoire. Elles permettent aux habitants de Serres et aux visiteurs de poser un autre regard sur cet environnement. Dans ce contexte, les Expos de septembre sont de fait, un prolongement ponctuel du sentier d'art.

*La date retenue en Septembre, est un choix délibéré en vue de créer un événement artistique en dehors des périodes très touristiques de Juillet/Août. Ces expositions accueillent un public départemental, mais aussi inter-régional environ 1500 personnes sur ces 3 jours.*

#### **Objectifs :**

- Promouvoir les pratiques artistiques et soutenir les artistes
- Favoriser les échanges et les rencontres
- Contribuer au développement de l'art et de la culture en milieu rural

#### **Participation aux Expos :**

- Les artistes sont sélectionnés sur dossier par un comité de sélection composé de 3 professionnels du domaine artistique et culturel, d'artistes et de 2 membres de l'association Serres Lez'Arts.
- Les étudiants des écoles d'art peuvent présenter un dossier.
- Pour une éventuelle participation aux Expos de Septembre, les artistes intéressés doivent adresser à Serres Lez'Arts un dossier complet de candidature avant le 22 Février 2025 minuit > Voir fiche constitution du dossier.
- La réception de ce dossier par Serres Lez'Arts a valeur de pré-inscription de l'artiste en vue de sa présentation devant la commission de sélection et qu'elle ne préjuge en rien de la décision de ladite commission.



- La commission de validation des dossiers se réserve le droit d'accepter ou de refuser la participation d'un artiste à la manifestation sans devoir justifier des raisons de leur choix.
- Les artistes intéressés peuvent indiquer un lieu préférentiel pour leur exposition, mais l'association se réserve le droit d'accepter ou de refuser car la liste des lieux à disposition, peut changer entre temps.
- Tous supports et techniques sont acceptés : peinture, sculpture, photographie, gravure, vidéo, installation, performance, etc.
- Les artistes sélectionnés seront invités à réfléchir à un accrochage approprié dans le lieu qui leur sera attribué. Ils peuvent également concevoir spécialement une œuvre pour le lieu attribué dans la mesure où le travail reste en cohérence avec le dossier présenté.

### **Déroulement :**

**Judi 18 septembre: De 9h00 à 18h00, les artistes s'installent dans les lieux attribués par l'association.**

*>Il est fortement conseillé dans la mesure du possible de venir prendre connaissance de son espace d'exposition avant la manifestation afin d'anticiper les contraintes et les possibilités liées au lieu.*

**Vendredi 19 septembre: Ouverture des lieux d'exposition: 8h30/12h30 et 13h30/18h30**

*>Accueil planifié et privilégié des scolaires et des groupes toute la journée*

*12h30/13h30 > Repas gratuits proposés aux artistes.*

*18h30 > Vernissage*

**Samedi 20 septembre: Ouverture non-stop des lieux d'exposition: 10h/19h sans interruption; des remplacements sont prévus**

*Avant l'ouverture au public, une visite des expos entre artistes et organisateurs est proposée de 8h45 à 10h*

*12h00/14h00 > Repas gratuits proposés aux artistes*

*20h00 > Buffet et soirée conviviale offerts aux artistes*

**Dimanche 21 septembre: Ouverture des lieux d'exposition: 10h/18h sans interruption ; des remplacements sont prévus**

*12h00/14h00 > Repas gratuits proposés aux artistes.*

*19h00 > Clôture de la manifestation avec tous les participants autour d'un apéritif dînatoire.*

*Serres Lez'Arts propose une buvette sur les 3 jours de la manifestation.*

*Une petite restauration est ouverte au public sur réservation.*

### **Communication :**

- Presse, radio, télévision régionale, sites internet, réseaux sociaux...
- Listing d'adresses de tous nos partenaires et des collectivités territoriales.
- Production de supports de communication
- Signalétiques extérieures.
- Invitations au vernissage.



## EXPOS SERRES LEZ'ARTS/22<sup>ème</sup> édition

19-20-21 Septembre 2025 - 05700 SERRES Hautes-Alpes

### Constitution du dossier :

#### ENVOYER PAR COURRIER UN DOSSIER COMPLET DE PRÉSENTATION COMPORTANT :

- 1/ La fiche candidature ci-jointe remplie très lisiblement.
  - 2/ Une biographie succincte (20 lignes maxi).
  - 3/ Un dossier du travail récent de l'artiste, 3 ou 4 photographies sur support papier exclusivement : photos couleurs des œuvres que vous présenterez à l'exposition sur feuilles A4 non reliées avec un court texte sur ce travail ou, pour les artistes souhaitant créer spécifiquement pour la manifestation, un document approprié à votre projet (texte, croquis et ou images, court texte justifiant le choix du lieu si vous souhaitez un lieu spécifique).
- NB : Merci de noter sur chaque page : nom, prénom, titre de l'œuvre, dimensions, date d'exécution, techniques & matériaux employés.
- 1 DVD pour vidéaste uniquement.
- 1 CD-Rom, pour artiste multimédia uniquement.
- + Une enveloppe à votre nom et adresse correctement affranchie pour le renvoi de votre dossier (veiller à la bonne dimension).

#### IMPORTANT :

- Aucun dossier ne sera renvoyé sans enveloppe affranchie.
- Les dossiers incomplets ou n'arrivant pas à la date limite d'envoi ne sont pas pris en considération.
- Aucune proposition sur site internet ou DVD ne pourra être examinée (exception faite vidéaste et multimédia).
- Seuls les membres de la commission prennent la décision de sélectionner ou pas un candidat.

#### DATE LIMITE D'ENVOI DU DOSSIER : 22 Février 2025 minuit

à Serres Lez'Arts - 2, Avenue Jean Moulin - 05700 Serres

*>Résultat des sélections courant Mars 2025: Vous serez informé par mail.*

Renseignements au bureau de l'association >Fatma ou Valérie au 04 92 46 84 24  
ou par mail [serreslezarts@gmail.com](mailto:serreslezarts@gmail.com)

#### CAHIER DES CHARGES :

Pour les expositions, tous les supports et techniques artistiques sont acceptés.  
En fonction des lieux alloués, chaque artiste exposant devra prévoir le matériel nécessaire à l'installation et l'accrochage de l'exposition ainsi qu'un éclairage particulier si nécessaire.  
Aucune exposition/vente autre que celle des œuvres d'artistes ne pourra être réalisée pendant les expositions.  
Les artistes doivent souscrire à une assurance personnelle pour la valeur de leur travail.

#### MOYENS > Serres Lez'Arts prend en charge :

- Les 3 repas du midi
- Le vernissage du vendredi, le buffet du samedi soir et l'apéritif dînatoire du dimanche.
- Le logement chez l'habitant pour les artistes résidents à plus de 50 km de Serres.
- La communication et l'affichage.



- L'accueil de l'artiste sur son lieu d'exposition (l'accès à l'électricité est fourni mais en fonction des lieux, prévoir vos propres systèmes d'éclairages).
- Serres Lez'Arts contracte une assurance responsabilité civile pour cet événement et décline toute responsabilité en cas de vol, perte, détérioration.
- Un dédommagement forfaitaire (aller-retour pour les artistes résidants à plus de 50 km de Serres) sera attribué sur présentation des justificatifs originaux.
- Pour chaque artiste exposant, une somme de 150€00 sera versée pour les frais de monstration, sur présentation de facture.

### **CONDITIONS :**

- S'acquitter des frais de participation aux ventes à hauteur de 15% du montant des ventes réalisées pendant les expos.
- La reproduction à usage de communication des œuvres est acquise à Serres Lez'Arts pour la promotion de l'événement et dans le cadre de la communication de l'association.
- La production artistique exposée reste propriété de l'artiste.
- Les artistes s'engagent à être présents à partir du jeudi 18 septembre pour l'installation de leur exposition, aux heures d'ouverture des Expos durant les 3 jours de la manifestation (des remplacements sont prévus) et lors du vernissage.**
- Le dimanche soir, ils s'engagent à rendre leur local d'exposition « en l'état » et à rapporter le matériel emprunté et les clés à la buvette.

### **ÉDITION :**

**Dès leur sélection, les artistes s'engagent à fournir en temps et en heure des documents relatifs aux supports de communication (Textes et photos)**



## EXPOS SERRES LEZ'ARTS/22<sup>ème</sup> édition

19-20-21 Septembre 2025 - 05700 SERRES Hautes-Alpes

### Fiche de candidature :

Nom: .....

Prénom: .....

Date de naissance: .....

Disciplines artistiques: .....

Lieu d'exposition préférentiel (sous réserve): .....

Adresse: .....

Code postal: ..... Ville: .....

Téléphone portable: ..... Téléphone fixe: .....

Email: .....

Site internet, Instagram ou Facebook: .....

Formation:  
.....

N° d'affiliation à l'URSSAF:  
.....

*Je souhaite participer aux Expos Serres Lez'Arts/2025 et j'accepte les conditions énoncées dans le document « Constitution du dossier » pour exposer du Jeudi soir 18 Septembre au Dimanche soir 21 Septembre 2025.*

Fait à ..... le .....

Bon pour accord (mention manuscrite) :

Signature :